

# Questions centrales au sujet de l'introduction de l'éducation inclusive

Marcella Turner-Cmuchal

Agence européenne pour l'éducation adaptée et inclusive

# Ce que je souhaite présenter pendant le temps que nous avons ensemble

---

- Le contexte et notre perspective
- La question centrale de l'éducation inclusive
- Les Principes de base pour soutenir le développement et la mise en œuvre de la politique d'éducation inclusive

# Le contexte et notre perspective

# Agence européenne pour l'éducation adaptée et inclusive (Agence)

---

- Nous avons pour mission d'aider nos pays membres à améliorer leurs politiques et pratiques en matière d'éducation inclusive pour tous les apprenants.
- Notre travail s'aligne sur les initiatives politiques au niveau international et européen dans les domaines de l'éducation, de l'équité, de l'égalité des chances et des droits pour tous les apprenants, et les soutient directement.

# Notre mission

---

## Qui sommes-nous ?

Une organisation indépendante qui agit comme une plateforme de collaboration pour les ministères responsables de l'éducation dans les pays membres.

## Notre mission

Être un agent actif du changement et aider nos pays à améliorer leurs politiques et pratiques inclusives pour tous les apprenants.

# Nos pays membres

---

31 pays membres (36 juridictions) : [Autriche](#), Belgique (communes [flamandes](#), [françaises](#) et [allemandes](#)), [Bulgarie](#), [Croatie](#), [Chypre](#), [République tchèque](#), [Danemark](#), [Estonie](#), [Finlande](#), [France](#), [Allemagne](#), [Grèce](#), [Hongrie](#), [Islande](#), [Irlande](#), [Italie](#), [Lettonie](#), [Lituanie](#), [Luxembourg](#), [Malte](#), [Pays-Bas](#), [Norvège](#), [Pologne](#), [Portugal](#), [Serbie](#), [Slovaquie](#), [Slovénie](#), [Espagne](#), [Suède](#), [Suisse](#) et Royaume-Uni ([Angleterre](#), [Irlande du Nord](#), [Écosse](#) et [Pays de Galles](#)).

# Notre position sur les systèmes d'éducation inclusifs

---

Les systèmes d'éducation inclusifs visent à garantir que tous les apprenants de tout âge se voient offrir des possibilités d'éducation ayant du sens et de qualité dans leur communauté locale et dans leur environnement d'amis et de pairs.

# Position de l'Agence sur les systèmes d'éducation inclusifs

---



# Question centrale sur l'éducation inclusive

---

C'est une question très personnelle :

*Sommes-nous convaincus que les systèmes d'éducation inclusive doivent garantir que tous les apprenants de tout âge se voient offrir des possibilités d'éducation ayant du sens et de qualité dans leur communauté locale et dans leur environnement d'amis et de pairs ?*

*Et est-ce de notre point de vue un droit fondamental ?*

# La Suisse répond par l'affirmative...

---

- Ratification de la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées
- Adoption d'une loi créant une institution nationale des droits de l'homme ;
- Signature de la Charte sur l'inclusion des personnes handicapées dans l'action humanitaire ;
- Ratification du Traité de Marrakech visant à faciliter l'accès des aveugles, des déficients visuels et des personnes ayant d'autres difficultés de lecture des textes imprimés aux œuvres publiées ;
- Adoption de la Stratégie de développement durable à l'horizon 2030

# Petite digression - L'inclusion pour qui ?

# Apprenants menacés d'exclusion (1)

---

- Éducation inclusive en tant qu'éducation équitable et de qualité pour ***tous les apprenants***, en particulier ***les apprenants menacés d'exclusion***.
- Passage d'une approche centrée sur les catégories d'apprenants et le soutien individuel (approche catégorielle) à un renforcement de la capacité des écoles à répondre aux différents besoins de tous les apprenants (approche basée sur les droits)

## Apprenants menacés d'exclusion (2)

---

- L'expression "apprenants menacés d'exclusion" englobe le plus large éventail de groupes d'apprenants différents et tous les facteurs susceptibles d'influer négativement sur leurs éventualités d'apprentissage. Cela résume l'image globale et l'approche basée sur les droits d'inclure tous les apprenants dans la formation et l'éducation inclusive.

# Principes de base pour soutenir le développement et la mise en œuvre de la politique d'éducation inclusive

# Le principe directeur

---

- La législation et la politique doivent **suivre un concept clair, formulé conjointement par les parties prenantes, pour une éducation inclusive équitable et de qualité**. Ce concept devrait être intégré dans un cadre juridique et politique unique, aligné sur les principales conventions et communications internationales et européennes comme base d'une pratique fondée sur les droits et applicable à tous les apprenants.

# Un cadre juridique et politique cohérent (1)

---

- **Des mécanismes flexibles de financement et d'allocation des ressources** qui soutiennent le développement continu des communautés scolaires et leur permettent d'améliorer leur capacité à répondre à la diversité et à soutenir tous les apprenants sans diagnostic ou étiquetage formel.  
([Plus d'infos...](#))
- un **plan de gouvernance efficace** définissant des rôles et des responsabilités clairs, des possibilités de collaboration et des niveaux d'autonomie à tous les niveaux du système

## Un cadre juridique et politique cohérent (2)

---

- **Continuum de formation des enseignants** – développement de formation initiale, initiation et développement professionnel continu pour enseignants et **formateurs d'enseignants**, y compris évaluation et identification des besoins, planification de l'enseignement (conception universelle), pédagogie inclusive, participation et engagement dans la recherche et l'utilisation des données probantes. ([Plus d'infos...](#))
- **Cadre global d'assurance qualité et de responsabilisation pour le suivi, le contrôle et l'évaluation**, qui permette d'offrir un service de qualité à tous les apprenants, en mettant l'accent sur des chances équitables pour ceux qui sont menacés de marginalisation ou d'exclusion.

## Un cadre juridique et politique cohérent (3)

---

- **Un cadre unique pour les programmes d'études, suffisamment flexible** pour offrir des opportunités ayant du sens à tous les apprenants, et un cadre d'évaluation qui reconnaisse et valide les acquis et les performances à plus grande échelle.

# Éléments opérationnels pour les systèmes d'éducation inclusifs (1)

---

- Structures et processus permettant une **coopération et une communication efficace à tous les niveaux** - entre les ministères, les décideurs au niveau régional et local, ainsi qu'entre les services et les disciplines, y compris les organisations non gouvernementales et les écoles

## Éléments opérationnels pour les systèmes d'éducation inclusifs (2)

---

- Une **stratégie pour renforcer la participation à une éducation de la petite enfance inclusive de qualité** et le soutien aux familles défavorisées. ([Plus d'infos ...](#))
- Une **stratégie visant à soutenir tous les apprenants lors de la transition vers de nouvelles phases d'éducation** - en particulier la transition vers la vie adulte - par le biais de l'enseignement et de la formation professionnels, de la formation continue et de l'enseignement supérieur, ainsi que de l'autonomie de vie et de l'emploi. ([Plus d'infos...](#))

## Éléments opérationnels pour les systèmes d'éducation inclusifs (3)

---

- **Structures et processus visant à faciliter la collaboration entre les écoles, les parents et les membres de la communauté** afin de soutenir le développement scolaire inclusif et d'améliorer les progrès d'apprentissage. ([Plus d'infos...](#))

# Éléments opérationnels pour les systèmes d'éducation inclusifs (4)

---

- Un **système de collecte de données/d'informations** qui :
  - Donne un retour d'information sur les améliorations en cours dans l'ensemble du système (par exemple, suivi de l'accès à l'éducation formelle et non formelle, participation, apprentissage et accréditation) ;
  - Aide les décideurs à tous les niveaux à reconnaître les "signaux" qui indiquent un besoin urgent d'agir dans les écoles nécessitant un soutien supplémentaire.

## Éléments opérationnels pour les systèmes d'éducation inclusifs (5)

---

- Une **stratégie visant à développer un service de soutien pour tous les apprenants et à augmenter la capacité des écoles ordinaires**, détaillant le travail intersectoriel et le développement professionnel pour tous les membres du personnel. ([Plus d'infos...](#))

## Éléments opérationnels pour les systèmes d'éducation inclusifs (6)

---

- Une **stratégie pour construire et soutenir les directeurs d'école** qui travaillent avec d'autres pour créer une éthique scolaire inclusive et équitable avec des relations fortes, des attentes élevées, des approches proactives et préventives, une organisation flexible et un continuum de soutien, et pour intervenir à temps lorsque les apprenants sont menacés d'échec et d'exclusion. ([Plus d'info...](#))

# Éléments opérationnels pour les systèmes d'éducation inclusifs (7)

---

- **Un cadre d'orientation pour le développement d'un environnement d'apprentissage et d'enseignement dans lequel les voix des apprenants sont entendues** et les droits des apprenants sont respectés grâce à des approches personnalisées de l'apprentissage et du soutien. ([Plus d'infos...](#))

# La vision

---

Si toutes les composantes sont présentes, tous les niveaux du système éducatif travaillent ensemble :

- en valorisant la diversité des apprenants, et
- pour améliorer les performances de tous les apprenants et parties prenantes
- pour un système éducatif plus juste, plus efficace et plus efficient.

C'est finalement simple, n'est-ce pas ?

# Suggestions de lecture

---

- [Définitions législatives autour des besoins des apprenants - Policy Brief](#)
- [Définitions législatives autour des besoins des apprenants : un aperçu des approches des pays européens](#)
- [Dépliant de l'Agence européenne](#)
- [Position de l'Agence sur les systèmes d'éducation inclusifs](#)
- [Principes clés - Soutenir l'élaboration et la mise en œuvre des politiques en matière d'éducation inclusive](#)

# Contact

---

[marcella@European-agency.org](mailto:marcella@European-agency.org)

[www.european-agency.org](http://www.european-agency.org)

Agence européenne pour les besoins spécifiques et l'éducation inclusive  
Østre Stationsvej 33, DK-5000 Odense C, Danemark

[secretariat@european-agency.org](mailto:secretariat@european-agency.org)

Tél. : +45 64 41 00 20

CONFÉRENCE

# LES DROITS DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



Universität  
Basel

Juristische Fakultät



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Bureau fédéral de l'égalité pour  
les personnes handicapées BFEH

**INCLUSION.**  
HANDICAP